

**NOUVELLES  
CONVERSATIONS**

**2.0**

Économie  
Immigration  
Communautés



# La région de Moncton en 2040

Document de planification  
pour la croissance démographique

---

PRÉPARÉ PAR Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick

---

MARS 2021

---

# Table des matières

<b>INTRODUCTION : LA RÉGION DE MONCTON EN 2040</b>	<b>3</b>
● Considérations relatives à la Covid-19	4
● La nécessité d'un plan de croissance démographique	4
● Pérenniser notre système de soins de santé et nos services publics de haute qualité	4
○ Les soins de santé comme exemple	5
● Pérenniser le système scolaire de la maternelle à la 12 <sup>e</sup> année	6
○ L'immigration et les élèves de la maternelle à la 12 <sup>e</sup> année : un modèle	7
● Collectivités locales fortes = économie provinciale forte	9
● Plan d'activités pour le Nouveau-Brunswick et les collectivités locales	10
● Pourquoi cibler 2040 ?	11
● D'où viendra la nouvelle population ?	11
<b>LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE DANS LA RÉGION DE MONCTON JUSQU'EN 2040 : TROIS SCÉNARIOS</b>	<b>13</b>
● Résumé des trois scénarios de croissance démographique	14
● Méthodologie : Préviation de la croissance démographique	15
● Scénario 1 : Tendence actuelle relative à la population et à la main-d'œuvre	16
○ Conséquences liées au scénario n° 1	17
● Scénario 2 : Croissance de la population nécessaire au maintien de la main-d'œuvre actuelle	17
○ Conséquences liées au scénario n° 2	18
● Scénario 3 : Croissance de la population pour accroître la main-d'œuvre	18
○ Conséquences liées au scénario n° 3	18
<b>PLAN DE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE POUR LA RÉGION DE MONCTON</b>	<b>19</b>
● Attirer des personnes	20
● Axer les efforts sur la rétention	21
● Un nombre suffisant de logements	21
<b>CONCLUSION</b>	<b>22</b>
<b>ANNEXE A : SOURCES ET MÉTHODOLOGIE</b>	<b>23</b>

## INTRODUCTION

# La région de Moncton en 2040

Ce rapport vise à expliquer l'importance de la croissance démographique dans la région de Moncton dans les années à venir afin qu'elle puisse avoir suffisamment de travailleurs pour répondre aux besoins locaux et fournir des talents pour permettre la croissance de nouvelles industries. Il vise également à montrer l'importance du rôle que jouent les dirigeants locaux dans le travail de planification de la croissance démographique et le travail connexe pour assurer la croissance de l'économie de Moncton, de Dieppe et de Riverview dans les années à venir.

Ces dernières années, la région de Moncton a connu une forte croissance démographique, en raison du nombre important de personnes venant d'ailleurs au Nouveau-Brunswick et d'une augmentation significative du nombre d'immigrants.

Aux fins du présent rapport, nous utilisons les données démographiques de l'agglomération de recensement de Moncton, que nous appelons ici région de Moncton. La région de Moncton comprend les villes de Moncton et Dieppe, la ville de Riverview, les villages de Dorchester, d'Hillsborough, de Memramcook et de Salisbury, ainsi que les paroisses de Dorchester, d'Elgin, d'Hillsborough, d'Hopewell, de Moncton et de Saint-Paul.

---

## Considérations relatives à la Covid-19

La pandémie de Covid-19 a eu diverses conséquences sur l'économie et la population du Nouveau-Brunswick. Certaines de ces conséquences sont temporaires, comme une baisse de la demande de certains biens et services ou de la fréquentation des transports publics; d'autres en revanche seront peut-être plus permanentes, comme le travail à domicile. La pandémie n'a cependant pas modifié la situation démographique globale du Nouveau-Brunswick. En effet, sans une augmentation significative de la population, il n'y aura pas assez de travailleurs pour répondre à la demande de main-d'œuvre, maintenant et à l'avenir.

---

## La nécessité de mettre l'accent sur la croissance démographique

Le Nouveau-Brunswick n'a jamais pris de mesures significatives pour accroître sa population. Le taux d'accroissement naturel de la population était élevé (beaucoup plus de naissances que de décès), et le nombre de personnes quittant la province au cours d'une année donnée était supérieur au nombre d'arrivants. On a donc supposé qu'il n'était pas nécessaire de mettre en place des mesures visant à attirer des personnes au Nouveau-Brunswick.

Pendant des dizaines d'années, la quasi-totalité des efforts liés au développement économique, au Nouveau-Brunswick, a consisté à essayer de convaincre les entreprises locales ainsi que les sociétés nationales et internationales d'investir dans la province. De plus en plus cependant, l'accent est mis sur la réduction des écarts croissants liés à la main-d'œuvre en tant que condition préalable aux investissements de l'industrie.

Les municipalités de Moncton, Dieppe et Riverview ciblent la croissance démographique depuis plusieurs années. La région a été l'une des premières au Canada à élaborer une stratégie d'immigration à grande échelle en 2014 puis à nouveau en 2019. Les résultats sont impressionnants, car la région de Moncton est la deuxième région métropolitaine à la croissance la plus rapide à l'est d'Oshawa depuis plus de vingt ans.

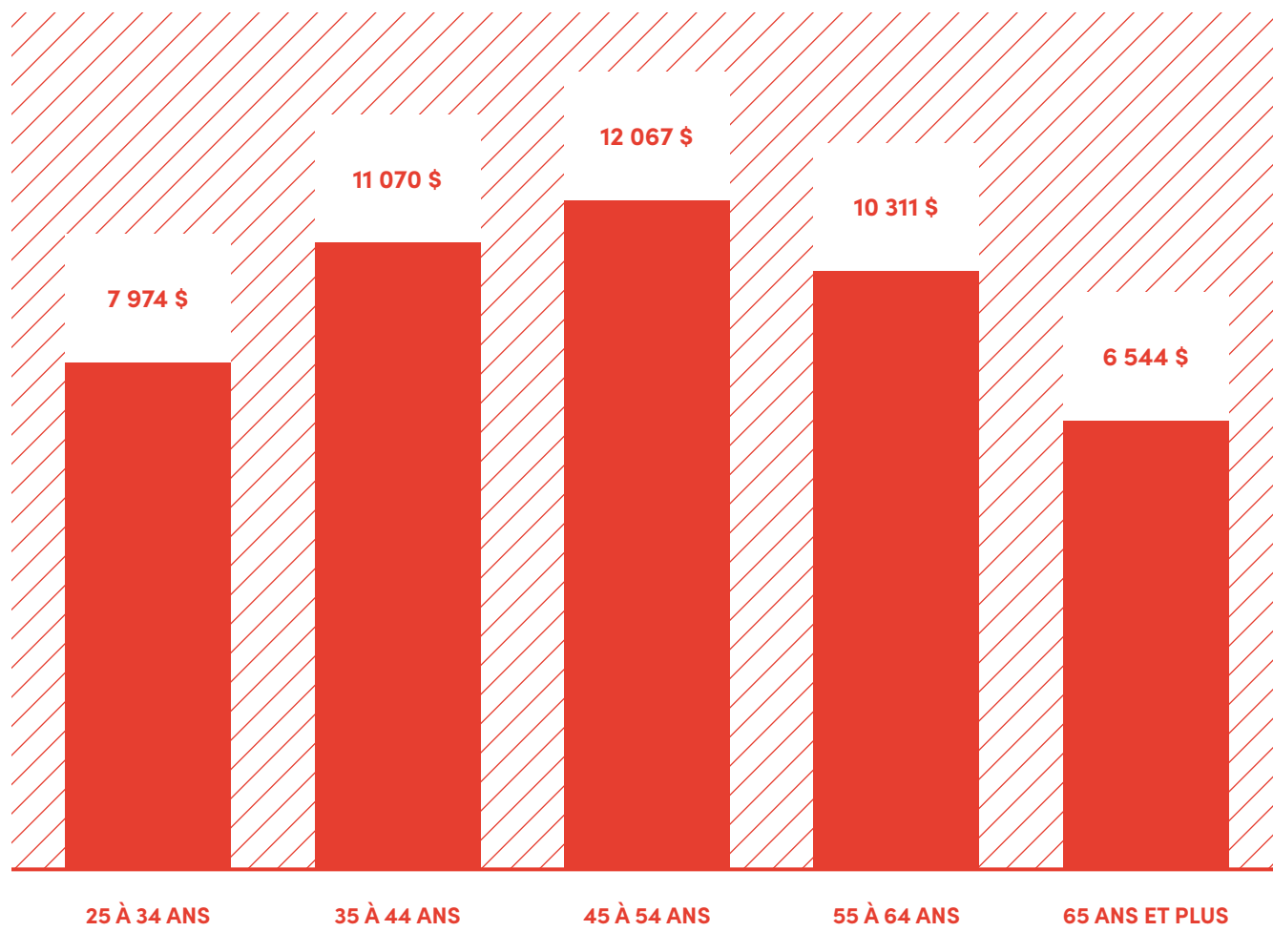
---

## Pérenniser notre système de soins de santé et nos services publics de haute qualité

Quel est le lien entre la croissance démographique et la qualité des services publics au Nouveau-Brunswick ? La réponse est simple : il faut un nombre suffisant de contribuables pour que l'assiette fiscale permette de financer durablement les soins de santé et les autres services publics. Comme le montre la figure 1, les personnes âgées de 45 à 54 ans se trouvent à un âge où leur taux d'imposition est le plus élevé. Le contribuable moyen âgé de 65 ans et plus paie 46 % moins d'impôt sur le revenu que le contribuable moyen âgé de 45 à 54 ans. Il ne s'agit pas ici de critiquer les Néo-Brunswickois âgés, ces derniers ayant eux aussi contribué plus que la moyenne des

contribuables à un moment donné de leurs années d'activité. Étant donné que le nombre de personnes partant à la retraite augmente chaque année, il n'y a pas assez de jeunes pour les remplacer ou pour fournir des talents aux industries qui se développent.

La province a besoin que ses centres urbains, comme Moncton, connaissent une forte croissance afin de pouvoir financer de façon durable les services publics et l'infrastructure publique.



**Figure 1** : Impôt sur le revenu moyen payé par tranche d'âge, Nouveau-Brunswick (2017)

\*Nouveau-Brunswick (2017). Statistique Canada, Tableau 11-10-0051-01

## LES SOINS DE SANTÉ COMME EXEMPLE

En 2016, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a consacré 3,2 milliards de dollars aux soins de santé et aux soins de longue durée pour les personnes âgées. Ne serait-ce qu'en raison du vieillissement de la population, les dépenses liées aux soins de santé et aux soins de longue durée des personnes âgées devraient être de 4,4 milliards de dollars en 2034, soit une augmentation de 1,2 milliard de dollars. Cette augmentation ne tient pas compte de l'inflation ou d'autres pressions, comme la hausse des coûts liée aux médicaments sur ordonnance.

En raison du vieillissement de la population, la facture globale liée aux soins de santé et aux soins de longue durée pour les personnes âgées pourrait passer de 35 % du budget en 2016 à 49 % d'ici 2034.

Pour mettre les choses en perspective, 1,2 milliard de dollars, c'est plus que ce que le gouvernement du Nouveau-Brunswick consacre chaque année à l'éducation des enfants de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. Il s'agit également presque du double du montant que le gouvernement consacre à l'éducation postsecondaire et la formation, de cinq fois plus que les dépenses liées à la sécurité publique, et de trois fois et demie plus que le budget annuel du ministère des Transports et de l'Infrastructure.

Les efforts visant à accroître la population du Nouveau-Brunswick, et donc la main-d'œuvre, ne permettront pas à eux seuls de résoudre le problème, mais ils y contribueront grandement. Attirer des jeunes au Nouveau-Brunswick permettra :

- permettra de faire en sorte qu'il y ait suffisamment de travailleurs pour répondre aux demandes de l'économie provinciale et fournir des travailleurs pour la croissance future ;
- n'alourdira pas le système de santé de façon significative ;
- contribuera à obtenir des recettes fiscales suffisantes pour financer durablement les services publics et les investissements dans les infrastructures publiques.

---

## Pérenniser le système scolaire de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année

L'élaboration d'un plan de croissance démographique vise avant tout à pouvoir répondre à la demande de main-d'œuvre dans un avenir prévisible, à la fois pour remplacer les départs à la retraite et fournir une main-d'œuvre pour les industries et les entreprises en croissance.

Attirer des personnes dans la région offre de nombreux autres avantages. En effet, plus la population augmente, plus la demande liée aux biens et aux services locaux augmente aussi; il en va de même pour les recettes fiscales ainsi que le nombre de jeunes de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, lesquels feront partie de la main-d'œuvre du futur.

Comme le montre la figure 2, tous les comtés de la province ont connu une baisse de la population entre 0 et 19 ans au cours des 30 dernières années, à l'exception du comté de Westmorland. La plupart des régions ont connu une baisse significative, 10 comtés enregistrant une diminution d'au moins 30 %. Cette situation a entraîné des fermetures d'écoles et des regroupements ainsi qu'un certain nombre de défis liés à l'éducation publique dans toute la province.

Autrement dit, il faut un bassin de talents plus important, de la maternelle à la 12<sup>e</sup>, pour pouvoir remplacer les départs à la retraite, mais le système scolaire produit de moins en moins de diplômés. Selon Statistique Canada, le nombre de personnes de moins de 20 ans au Nouveau-Brunswick devrait encore baisser de 11 % d'ici 2034.

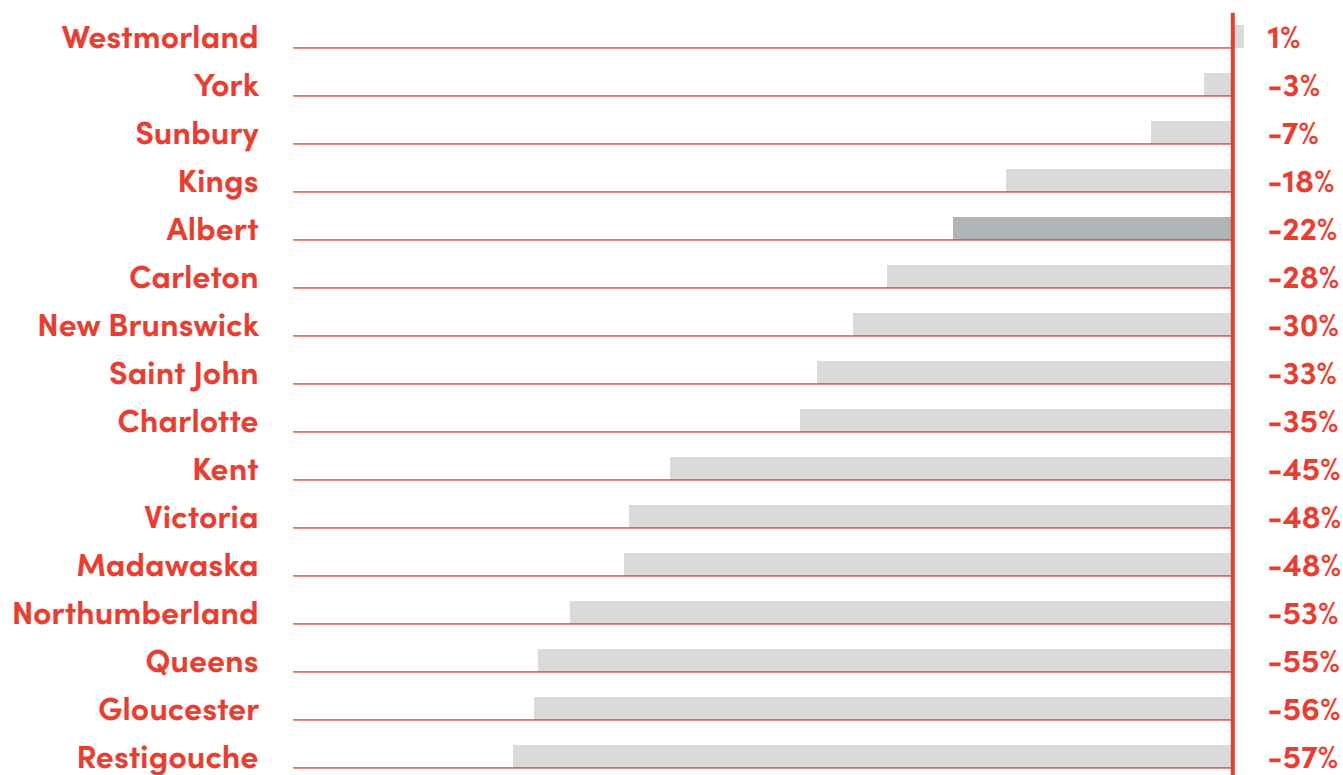


Figure 2 : Variation en pourcentage de la population de 0 à 19 ans (1988-2018), par comté

Source : Statistique Canada.

## L'immigration et les élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année : un modèle

En continuant d'attirer de jeunes immigrants dans la province, le N.-B. aidera non seulement à réduire la baisse du nombre d'élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, mais également à augmenter cette population. Nous pourrions assister à un repeuplement des écoles à travers la province, ce qui permettrait d'avoir une main-d'œuvre potentielle importante dans les années 2030 et 2040.

L'exemple ci-dessous est fondé sur une augmentation significative du nombre d'immigrants dans les années à venir, ce qui ferait passer le nombre d'élèves immigrants (et d'élèves étrangers<sup>1</sup>) de 6 700 en 2019-2020 à plus de 19 800 d'ici 2030-2031.

Hypothèses relatives au modèle :

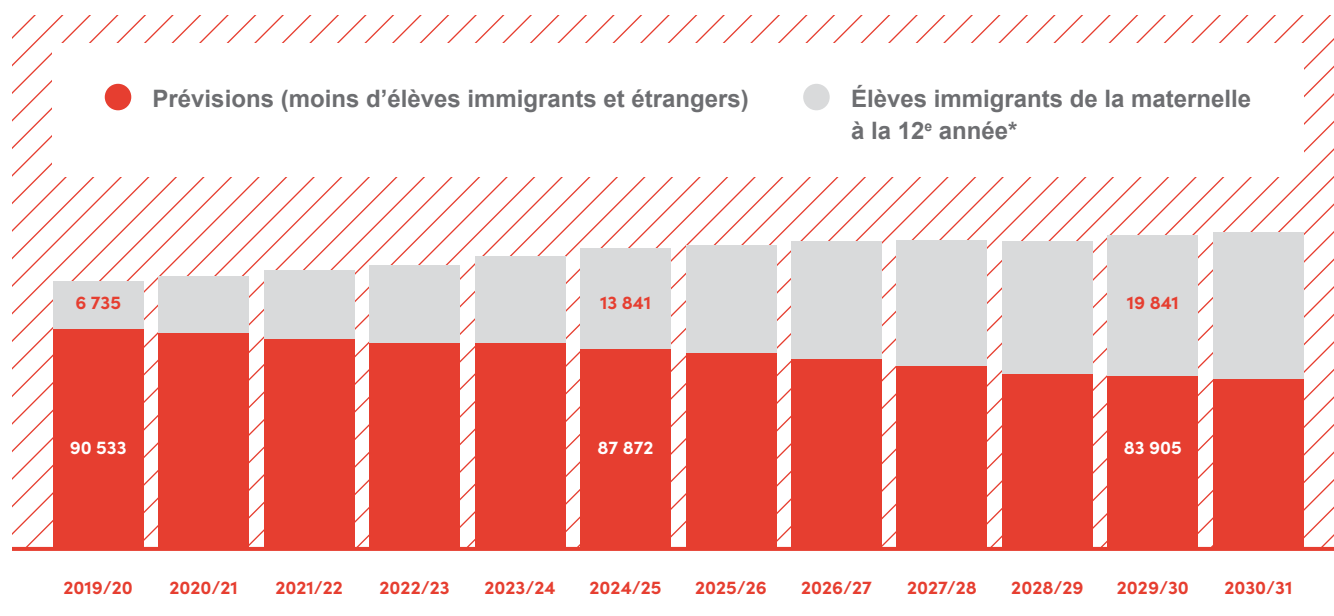
- Le nombre de base relatif à l'inscription d'élèves immigrants/étrangers de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année est de 6 700 (en 2019/2020).

<sup>1</sup> Le Nouveau-Brunswick intègre chaque année des centaines d'élèves étrangers dans son système scolaire (de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année) grâce entre autres à l'initiative Atlantic Education International.

- Nouveaux immigrants (tous les groupes d'âge) : 5 000 en 2019-2020, passant à 7 500 d'ici 2023-2024, et 10 % par an par la suite.
- Le taux de rétention des immigrants sera de 85 %.
- 22 % des nouveaux immigrants auront l'âge d'élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année (ce qui correspond aux niveaux actuels).
- Taux de fécondité chez les femmes immigrantes : 2 enfants par femme.

Compte tenu de ces hypothèses, les conséquences liées à l'intégration d'immigrants dans le système éducatif (de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année) sont illustrées à la figure 3. Le nombre d'élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année nés au Canada (à l'exclusion des immigrants) continue de baisser, passant de 90 500 en 2019-2020 à 83 900 d'ici 2029-2030, cette baisse étant cependant plus que compensée par les nouveaux arrivants. Le nombre d'élèves immigrants et étrangers grimpe à plus de 13 800 d'ici 2024-2025 et à 19 840 d'ici 2029-2030. Ce scénario constitue une vision réaliste de l'immigration et de ses conséquences pour le système éducatif de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année.

Il est important de noter que dans la région de Moncton, la croissance importante du nombre d'immigrants a contribué au renouvellement de la population d'élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année.



**Figure 3 :** Effets prévus des immigrants sur le nombre d'élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année au N.-B.

**Sources :** Chiffres de référence fournis par le GNB pour 2019-2020. Modèle de prévision basé sur les hypothèses présentées à l'annexe A.



---

## Collectivités locales fortes = Une économie provinciale forte

Si la région de Moncton continue de croître et de répondre à la demande de main-d'œuvre (remplacements et croissance future), cela contribuera à stimuler l'économie provinciale et à réaliser les objectifs liés à la durabilité des services publics.

Chaque région de la province devrait donc se doter d'une stratégie de croissance économique et d'un plan de croissance démographique correspondant. Les régions ne possèdent pas toutes le même potentiel de croissance, mais chacune d'elles devrait mettre des mesures en place pour que le nombre de leurs habitants permette de répondre à la demande de main-d'œuvre dans les années à venir.

Chaque collectivité du Nouveau-Brunswick devrait se poser la question que les villes de Moncton, de Dieppe et de Riverview se sont posée il y a quelques années : Quelle collectivité voulons-nous avoir dans 10, 15 ou 20 ans ?

Les décisions prises maintenant auront des conséquences pour la province pendant des décennies.

---

## Plan d'activités pour le Nouveau-Brunswick et les collectivités locales

La croissance démographique ne devrait cependant pas constituer le seul objectif des administrations municipales et régionales, car de nombreuses autres mesures connexes devront être mises en place pour que la région puisse prospérer au cours des vingt prochaines années, comme les efforts visant à exploiter les possibilités de développement économique, à attirer des entrepreneurs et à s'assurer qu'il y a suffisamment de logements pour répondre aux besoins d'une population plus jeune et croissante ainsi qu'au nombre croissant de retraités.

### ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE LOCAL

Traditionnellement, le rôle des administrations municipales, au Nouveau-Brunswick, se limite à certains services, comme l'approvisionnement en eau et le traitement des eaux usées, la gestion des déchets et la sécurité publique. Aujourd'hui, cependant, on leur demande de prendre part à un éventail beaucoup plus large d'activités, notamment le développement économique, la promotion du tourisme, l'attraction et la rétention des personnes, le marketing communautaire et les activités destinées à améliorer la qualité de vie (Figure 4).

Il faut que toutes les collectivités et les régions contrôlent davantage leur destin et ne se contentent pas d'attendre le déclin inévitable de leur population et ses conséquences. Il faut à la fois un plan de croissance démographique locale/régionale et un plan de durabilité économique.

Il faut que toutes les collectivités et les régions contrôlent davantage leur destin et ne se contentent pas d'attendre le déclin inévitable de leur population et ses conséquences. Il faut à la fois un plan de croissance démographique locale/régionale et un plan de durabilité économique.

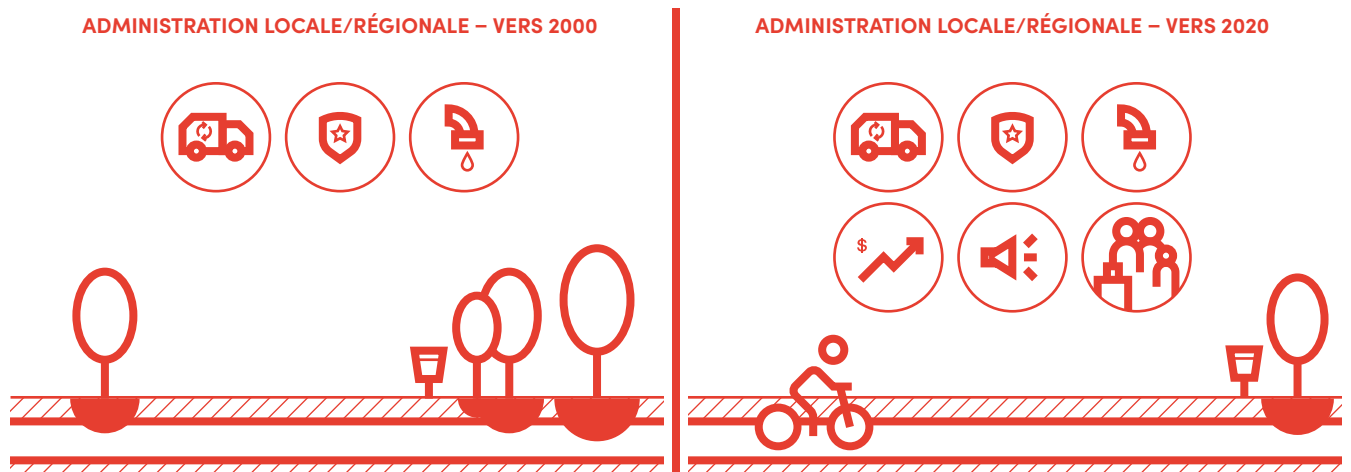


Figure 4 : Évolution des exigences pour les administrations locales et régionales

## LE BUT : UN PARTENARIAT PLUS FORT ENTRE LES ADMINISTRATIONS LOCALES ET LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL

L'autonomisation des administrations locales et régionales ne signifie pas un amoindrissement du rôle pour le gouvernement provincial, mais un partenariat plus solide pour aller de l'avant, un partenariat plus efficace dans le cadre duquel le gouvernement s'associe aux dirigeants des collectivités locales et aux chefs d'entreprise afin d'élaborer des plans pour favoriser la croissance économique, attirer des personnes, s'assurer qu'il y a des logements adéquats et travailler en collaboration sur d'autres aspects visant à améliorer la qualité de vie et les possibilités.

## À QUOI RESSEMBLE UN « PLAN D'ACTION » LOCAL?

Les municipalités de Moncton, Riverview et Dieppe possèdent un « plan d'affaires » pour le développement économique, pour attirer des personnes et pour faire des investissements favorisant la croissance dans les années à venir. Les éléments d'un plan d'action municipal sont les suivants :

- Une bonne compréhension des besoins du marché du travail pour soutenir les personnes quittant la main-d'œuvre et favoriser la croissance.
- À l'avenir, quelles industries ont le potentiel de se développer dans la région ?
- Quel niveau de migration intérieure faut-il pour soutenir le développement économique ?
- Quels sont les obstacles à l'attraction de personnes (p. ex., logement, infrastructure de soutien locale, formation linguistique, etc.) ?

Avant tout, le « plan d'action » doit être ambitieux. Faire croître une économie régionale n'est peut-être pas facile, mais il faut faire l'effort. Il est juste d'affirmer que Moncton, Dieppe et Riverview possèdent un plan ambitieux pour l'avenir.

---

## Pourquoi cibler 2040 ?

Pour le Nouveau-Brunswick, les vingt prochaines années sont critiques. Depuis les années 1950, la province a réalisé d'importants progrès économiques. L'écart de revenu entre le Nouveau-Brunswick et le reste du Canada s'est rétréci. Le nombre de personnes en dessous du seuil de pauvreté a considérablement diminué. Le chômage structurel a à ce point baissé que de nombreuses industries peinent à trouver des travailleurs. Les infrastructures publiques, comme les autoroutes, les ponts, les aéroports, les écoles et les hôpitaux, se sont beaucoup améliorées par rapport à il y a 40 à 50 ans.

La province est cependant à la croisée des chemins. En effet, depuis 2007, l'économie n'a augmenté que de 0,5 % par an après plusieurs décennies de croissance à 2,5 %<sup>2</sup>. Il est devenu évident que l'évolution démographique constitue la principale raison de cette faible performance économique.

2040 sera propice à la réflexion. En effet, si après vingt ans nous avons réglé nos problèmes démographiques, développé de nouvelles industries et pris le virage de l'énergie verte, le Nouveau-Brunswick s'en trouvera plus fort et plus prospère. Dans le cas contraire, les vingt prochaines années décennies constitueront une période difficile pour la population du Nouveau-Brunswick, car les gouvernements devront prendre des décisions sur les écoles à fermer, les services de santé à regrouper ainsi que les routes et les ponts ne pouvant plus être entretenus.

Ailleurs au pays, l'Ouest canadien, en particulier l'Alberta et la Saskatchewan, devra opérer une transition pour s'éloigner de la production pétrolière et gazière. D'autres provinces seront confrontées à leurs propres défis. Il est probable que la capacité du gouvernement fédéral à accorder plus de fonds aux services publics au Nouveau-Brunswick s'affaiblisse. Le moment est donc venu d'intervenir et de prendre davantage le contrôle de notre destin.

---

## D'où viendra la nouvelle population?

La région de Moncton a montré qu'elle pouvait attirer des personnes d'autres régions de la province, voire d'ailleurs au Canada, même si le nombre de personnes ayant quitté la ville au cours des dernières années est supérieur à celui des personnes qui sont venues s'y installer (migration interprovinciale négative).

---

<sup>2</sup> Croissance du produit intérieur brut (PIB) réel.

La pénurie croissante de main-d'œuvre ayant cependant eu des conséquences ailleurs au Nouveau-Brunswick et au Canada, les villes et villages du pays vont donc de plus en plus rivaliser pour attirer des personnes.

Dans les années à venir, l'immigration sera essentielle à la croissance démographique de la région de Moncton et dans le reste du pays.

Depuis 2013, partout au Canada, la croissance nette de la population active est attribuable aux immigrants. Le nombre de personnes nées au Canada, présentes dans la population active, était de 14,5 millions en 2019, soit à peu près la même proportion qu'en 2013, c'est-à-dire 14,5 millions. En revanche, le nombre d'immigrants reçus présents au sein de la population active a augmenté de plus d'un million au cours de la même période (ce qui représente un taux de croissance de 25 %). Si le Nouveau-Brunswick avait attiré sa « part » de travailleurs immigrants au cours de la même période, la main-d'œuvre provinciale aurait augmenté plutôt que diminué, comme cela a été le cas entre 2013 et 2019.

Dans les années à venir, tout plan de croissance démographique de la région de Moncton devrait donc être avant tout axé sur les immigrants.

LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE DANS LA RÉGION DE MONCTON JUSQU'EN 2040 :

# Trois scénarios

## Dans la région de Moncton, le nombre de jeunes augmente déjà.

Selon Statistique Canada, la région de Moncton comptait en 2020 environ 32 500 personnes âgées de 0 à 19 ans. Contrairement à la plupart des régions du Nouveau-Brunswick, le nombre de personnes de moins de 20 ans vivant dans la région a augmenté au cours de la dernière décennie (plus 10 %), ce qui représente essentiellement le nombre maximum de personnes vivant actuellement dans la région susceptible d'intégrer la population active au cours des vingt prochaines années. Selon le profil démographique actuel cependant, seulement environ 85 % des personnes de 15 à 30 ans font partie de la population active, de sorte que le maximum réel probable est plus proche de 27 500. Compte tenu des estimations de 2020 relatives à la main-d'œuvre pour la région, il est probable qu'environ 34 000 personnes quitteront la population active au cours des vingt prochaines années en raison des départs à la retraite.

Comme le montre le tableau 1, la pénurie de main-d'œuvre potentielle est de 6 500 personnes, et ce sans tenir compte des migrations. Attirer des personnes dans la région de Moncton sera donc très important pour que celle-ci connaisse une forte croissance démographique.

**TABLEAU 1 : PÉNURIE POTENTIELLE DE MAIN-D'ŒUVRE D'ICI 2040, MARCHÉ DU TRAVAIL FERMÉ, RÉGION DE MONCTON**

<b>Entrants potentiels (hors migration)</b>	<b>+27 500</b>
<b>Sorties prévues</b>	<b><u>-34 000</u></b>
<b>Écart (hors migration)</b>	<b>-6 500</b>

## Résumé des trois scénarios de croissance démographique

Le tableau suivant présente trois scénarios de croissance et de déclin de la population au cours des vingt prochaines années pour la région de Moncton. Ces scénarios sont fondés sur les hypothèses ci-dessous. Pour les deux scénarios de croissance, nous supposons que la population entrante soit majoritairement en âge de travailler. Dans l'un des scénarios, la région attire un nombre beaucoup plus élevé de retraités, ce qui ne règle en rien les problèmes à venir en lien avec la main-d'œuvre.

SCÉNARIO	RÉSULTAT PRÉVU	CONSÉQUENCES
1. Trajectoire actuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>La population actuelle, qui est de 158 700, devrait passer à 201 200 d'ici 2040 (augmentation de 27 %).</li> <li>La population active actuelle, qui est de 87 700, devrait passer à 106 200 d'ici 2040 (augmentation de 21 %).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'économie locale pourra répondre à la demande de main-d'œuvre dans les années à venir (remplacements et croissance), ce qui renforcera l'économie locale et l'assiette fiscale.</li> </ul>
2. Maintenir la main-d'œuvre actuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>La population doit passer à 174 500 habitants d'ici 2040 (+9,9 %), soit 15 800 personnes en plus.</li> <li>La main-d'œuvre reste à 87 700 personnes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le maintien, au cours des vingt prochaines années, du nombre actuel de personnes actives entraînera probablement une baisse du nombre de travailleurs pour les industries axées sur les exportations, car il faudra plus de main-d'œuvre dans des domaines comme les soins de santé, les soins à domicile et les soins personnels.</li> </ul>
3. Augmenter la main-d'œuvre de 0,5 % par an	<ul style="list-style-type: none"> <li>La population doit passer à 187 800 habitants d'ici 2040 (+18,3 %).</li> <li>La main-d'œuvre passe à 96 400 personnes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La population devra augmenter de 29 100 habitants.</li> <li>Cela représenterait une baisse significative de la tendance actuelle, mais il s'agirait tout de même d'un taux de croissance solide</li> <li>qui permettrait de fournir une main-d'œuvre supplémentaire pour répondre à une partie de</li> </ul>

## Méthodologie : prévision de la croissance démographique

Prévoir la croissance démographique à l'échelle locale et régionale est un exercice compliqué. En effet, divers facteurs influent sur l'évolution d'une population, comme la croissance naturelle de la population (les naissances moins les décès), la migration intraprovinciale nette (vers et depuis la province), la migration interprovinciale nette (vers et depuis le reste du pays), l'immigration (personnes venant d'autres pays) et l'émigration (personnes s'installant dans d'autres pays).

En ce qui concerne nos trois scénarios, nous avons élaboré un modèle à partir de la méthodologie et des paramètres suivants :

- **Données de base sur la population et la main-d'œuvre** : Population et main-d'œuvre en 2020, estimées à partir des tableaux de Statistique Canada

- **Participation de base au marché du travail** : Afin de maintenir une régularité jusqu'en 2040, nous avons tenu compte du taux de participation au marché du travail par tranche d'âge de cinq ans (à partir du recensement). Le taux de participation correspond au taux représentant la population active exprimée en pourcentage de la population. Pour la région de Moncton, il s'agit de 81 % des 20 à 24 ans, de 87 % des 35 à 44 ans, et de 21 % des 65 à 69 ans.
- **Prévisions de base relatives à la croissance démographique** : Statistique Canada prépare des projections démographiques à l'échelle provinciale jusqu'en 2068, et ce pour divers scénarios. Pour le Nouveau-Brunswick, nous avons eu recours au scénario de « forte croissance » pour la période 2020-2040, avec cependant des ajustements selon la répartition actuelle de la population par groupe d'âge et taux de croissance dans l'AR de Moncton.
- Nous avons supposé qu'au cours des vingt prochaines années, la plupart des personnes se déplaçant à l'intérieur même de la région seraient en âge de travailler.

---

## Scénario 1 : tendance actuelle relative à la population et à la main-d'œuvre

La population de l'AR de Moncton augmente de 1,7 % par an depuis cinq ans. Si ce taux de croissance se poursuit, il entraînera une croissance significative de la population et de la main-d'œuvre dans les années à venir.

Statistique Canada publie des projections démographiques jusqu'en 2040, mais seulement à l'échelle provinciale. Si l'on se fonde sur le scénario de « forte croissance » de Statistique Canada pour la province, en l'ajustant en fonction des tendances liées à l'AR de Moncton, nous obtenons une projection démographique de base pour les vingt prochaines années, en supposant que les niveaux de migration intraprovinciale et interprovinciale et d'immigration ne changent pas de façon significative.

Selon ces projections, la population de l'AR de Moncton devrait augmenter de 27 % entre 2020 et 2040. Il s'agit d'un taux de croissance légèrement inférieur au taux des cinq dernières années, soit 1,7 %, mais il tient compte d'autres facteurs, comme l'augmentation du taux de mortalité et la migration interprovinciale.

Le nombre de personnes de plus de 70 ans augmentera de 52 %, mais le nombre de jeunes augmentera suffisamment pour accroître la population active. Le nombre de personnes dans la population active devrait augmenter de 18 500, soit de 23 %.



**TABLEAU 2 : ÉVOLUTION ACTUELLE DE BASE DE LA POPULATION ET DE LA MAIN-D'ŒUVRE DANS LA RÉGION DE MONCTON**

	2020	2040	VARIATION CUMULATIVE EN POURCENTAGE	VARIATION ANNUELLE MOYENNE EN POURCENTAGE	ÉCART
Population	158 700	201 200	+27 %	+1,3 %	+42 500
Main-d'œuvre	87 700	106 200	+21 %	+1,1 %	+18 500

Voir les sources et la méthodologie à l'annexe A.

### CONSÉQUENCES LIÉES AU SCÉNARIO N° 1

Il sera difficile de maintenir un taux de croissance annuel de 1,3 % au cours des vingt prochaines années, mais la région a prouvé qu'elle pouvait soutenir sa croissance démographique. Entre 2007 et 2020, la population de la région de Moncton a augmenté en moyenne de 1,4 % par an. Les conséquences liées au scénario n° 1 sont claires. Aux taux de croissance actuels, la région de Moncton restera l'un des centres urbains affichant la croissance la plus rapide à l'est de Toronto.

## Scénario 2 : croissance de la population nécessaire au maintien de la main-d'œuvre actuelle

Contrairement à la plupart des régions du Nouveau-Brunswick, il faudra une baisse du taux de croissance démographique annuel d'environ 0,5 % pour maintenir la taille actuelle de la main-d'œuvre dans la région de Moncton jusqu'en 2040. Il faudra quand même une croissance démographique considérable (+15 800 habitants sur 20 ans) bien en deçà cependant du taux de croissance que la région a connu pendant plus de trente ans.

**TABLEAU 3 : CROISSANCE DE LA POPULATION NÉCESSAIRE AU MAINTIEN DE LA MAIN-D'ŒUVRE ACTUELLE**

	2020	2040	VARIATION CUMULATIVE EN POURCENTAGE	VARIATION ANNUELLE MOYENNE EN POURCENTAGE	ÉCART
Population	158 700	174 500	+9,9 %	+0,5 %	+15 800
Main-d'œuvre	87 700	87 700	0 %	0 %	0

Voir les sources et la méthodologie à l'annexe A.

## CONSÉQUENCES LIÉES AU SCÉNARIO N° 2

Le maintien, au cours des vingt prochaines années, du nombre actuel de personnes actives pourrait entraîner une baisse du nombre de travailleurs pour les industries axées sur les exportations, car il faudra plus de main-d'œuvre dans des domaines comme les soins de santé, les soins à domicile et les soins personnels. Il faudrait tout de même une croissance démographique de 9,9 %.

## Scénario 3 : croissance de la population pour accroître la main-d'œuvre de 0,5 % par an

Le troisième scénario suppose une croissance modeste de la main-d'œuvre, c'est-à-dire en moyenne de 0,5 % par an, ce qui serait inférieur au taux de croissance de base actuel de 1,1 % par an.

**TABLEAU 4 : CROISSANCE DE LA POPULATION NÉCESSAIRE À L'ACCROISSEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE**

	2020	2040	VARIATION CUMULATIVE EN POURCENTAGE	VARIATION ANNUELLE MOYENNE EN POURCENTAGE	ÉCART
Population	158 700	187 800	+18,3 %	+0,9 %	+29 100
Main-d'œuvre	87 700	96 400	+10 %	+0,5 %	+8 700

Voir les sources et la méthodologie à l'annexe A.

## CONSÉQUENCES LIÉES AU SCÉNARIO N° 3

Dans la région de Moncton, avoir plus de travailleurs signifierait plus d'entrepreneurs potentiels et la main-d'œuvre nécessaire pour exploiter de nouvelles possibilités dans le tourisme, les technologies de l'information et les services aux entreprises. Ce serait cependant un pas en arrière par rapport à la tendance actuelle.

# Plan de croissance pour la région de Moncton

## La région de Moncton doit tenir compte d'un certain nombre d'aspects pour maintenir un fort taux de croissance à l'avenir.

### Attirer et retenir la population

Pendant la majeure partie de la décennie, la région de Moncton a attiré des immigrants à un taux bien supérieur à la moyenne des centres urbains du Canada atlantique. Selon Statistique Canada, la région a accueilli en moyenne 1 400 immigrants par an au cours des cinq dernières années, ce qui représente un taux d'immigration d'environ 90 personnes pour 10 000 habitants.

La région de Moncton a attiré beaucoup moins de personnes d'ailleurs au Nouveau-Brunswick au cours des 20 dernières années. Entre 2010/2011 et 2019/2020, le nombre net d'arrivées est passé de 1 140 à 430. Au cours de la même période, le taux d'accroissement naturel de la population (naissances moins décès) est passé de 147 naissances pour 100 décès à seulement 105 naissances pour 100 décès. Si ces deux tendances se poursuivent, la région de Moncton devra davantage dépendre de l'immigration et de la migration interprovinciale nette pour accroître sa population dans les années à venir.

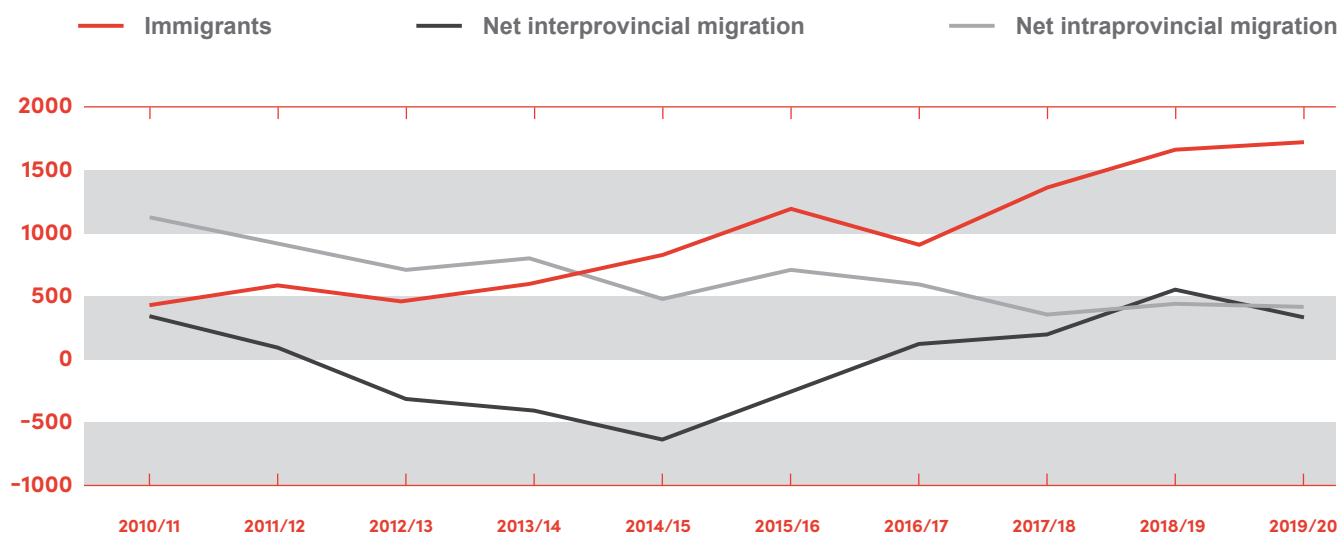


Figure 5 : Attirer la population, par composante et par an, AR de Moncton

Source : Statistique Canada, Tableau 17-10-0140-01.

---

## Axer les efforts sur la rétention

À long terme, il faut veiller à ce que le plus grand nombre possible de nouveaux arrivants restent dans la région. Cela suppose une bonne intégration dans les différents réseaux (entreprises et sociaux), les écoles locales, les églises, les organisations sportives et récréatives. Les nouveaux arrivants qui arrivent à s'intégrer sont beaucoup plus susceptibles de rester. Les organismes d'aide à l'établissement et de nombreux autres organismes peuvent faciliter une telle intégration. La région de Moncton possède un solide réseau de fournisseurs de services aux immigrants.

---

## Un nombre suffisant de logements

Si la région veut augmenter sa population, elle doit avoir beaucoup plus de logements. En effet, étant donné que de plus en plus de gens prennent leur retraite (sans quitter la région), la région va devoir offrir plus de logements à des prix abordables, la plupart des emplois en question n'étant pas associés à des salaires élevés. Le pourcentage maximal habituel consacré au logement, c'est-à-dire 30 % du revenu d'une personne, devrait être ciblé.

Il est de plus important d'avoir un plus grand nombre de logements locatifs, car beaucoup de nouveaux arrivants préfèrent louer plutôt qu'acheter lorsqu'ils s'établissent. En la matière, les petites collectivités sont désavantagées par rapport aux centres urbains; il serait donc important de cibler cet aspect.

La région de Moncton a de bons antécédents quant à la construction de logements en fonction des changements structurels économiques. À la fin des années 1980 et 1990, alors que l'économie se tournait davantage vers les jeunes familles et les travailleurs des secteurs des services, le marché immobilier a évolué vers un plus grand nombre de duplex et de logements unifamiliaux à prix modique. Étant donné que la région attire maintenant de plus en plus d'immigrants, les logements locatifs deviennent plus importants, ce qui est idéal pour les immigrants, car beaucoup ne veulent pas acheter de maison lorsqu'ils s'installent dans la région. Il est cependant important que les nouvelles constructions correspondent aux niveaux de revenu et aux structures familiales.

---

# Conclusion

---

**Il s'agit d'une période très intéressante pour le Nouveau-Brunswick et la région de Moncton. Les années à venir offrent en effet aux collectivités de la province la possibilité de se réinventer en développant de nouvelles industries et en attirant une nouvelle population.**

Il n'y a aucune raison fondamentale pour laquelle la région de Moncton ne peut pas maintenir un fort taux de croissance démographique jusqu'en 2040. Les trois municipalités sont bien placées, mais elles doivent veiller à offrir suffisamment de logements et de bons systèmes d'aide pour les nouveaux arrivants.

Après plus d'une décennie de croissance démographique quasiment nulle, la population du Nouveau-Brunswick a recommencé à augmenter depuis 2016 (soit quelque 26 000 personnes en plus au cours des cinq dernières années). C'est encourageant, mais nous devons faire mieux. Si la région de Moncton continue de faire sa part, elle contribuera à améliorer les perspectives de toute la province jusqu'en 2040.

ANNEXE A :

# Sources et méthodologie

## Projections démographiques pour le Nouveau-Brunswick

**Source :** Statistique Canada. Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, de 2018 à 2068

**Valeurs de la population :** Tableau 17-10-0057-01

**Composantes de la croissance :** Tableau 17-10-0058-01

## Tendances démographiques récentes

**Source :** Statistique Canada, Tableau 17-10-0139-01

## Composantes de l'accroissement démographique, fréquence annuelle

**Source :** Statistique Canada, tableaux 17-10-0140-01 et 17-10-0136-01

## Prévisions relatives aux inscriptions de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année au Nouveau-Brunswick

### Hypothèses relatives au modèle :

- Population de référence des élèves immigrants et étrangers (2018-2019) : Selon Statistique Canada, environ 4 500 élèves immigrants et résidents temporaires étaient inscrits de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année au Nouveau-Brunswick en 2015-2016 (soit 4,6 % de la population scolaire totale). Il s'agit probablement d'une sous-estimation de l'incidence de l'immigration sur le nombre d'inscriptions de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, car les élèves nés de parents immigrants après leur arrivée au N.-B. ne sont pas inclus dans le total. Il se peut également que la date du recensement ait une incidence sur les chiffres liés aux résidents temporaires. Depuis l'année scolaire 2015-2016, 3 900 autres élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année sont arrivés au Nouveau-Brunswick. Le modèle suppose que les élèves immigrants des 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années depuis l'année scolaire 2015-2016 ont obtenu leur diplôme avant la première année de prévisions (2020-2021).
- Rétention des immigrants : Nous avons supposé que 85 % des immigrants admis chaque année resteraient au Nouveau-Brunswick.
- Âge à l'arrivée Chaque année, 21 % des nouveaux arrivants sont d'âge scolaire (de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année), ce qui correspond aux modèles d'immigration actuels (Nouveau-Brunswick).
- Taux de fécondité chez les femmes immigrantes 2 enfants par femme.



- Répartition des nouvelles naissances après l'arrivée Répartition annuelle égale des nouvelles naissances (en plus de ceux qui arrivent comme enfants) sur une période de six ans après leur arrivée (il est supposé que certaines femmes commenceront à avoir d'autres enfants immédiatement, mais qu'il faudra six ans à partir de l'année d'immigration pour que tous les enfants des femmes arrivant au cours de l'année voient le jour).
- Âge à l'entrée à l'école Tous les nouveaux enfants commenceront à fréquenter l'école à 5 ans.
- Prévission de base du nombre d'élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année
  - Base – nombres d'inscriptions en 2018-2019 (source : Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance)
  - Nombre prévu d'inscriptions au cours des années suivantes, à partir des prévisions de croissance faible de Statistique Canada : prévisions de croissance faible de la croissance démographique selon l'âge au cours de la période de prévision.
  - Cela exclut la population de nouveaux immigrants prévue à partir de 2020-2021. On a supposé que la répartition selon l'âge (de 5 à 17 ans) serait la même chaque année pour les nouvelles cohortes d'immigrants tout au long de la période de prévision.
- Le modèle comprend une estimation de 700 élèves étrangers par an.

# NOUVELLES CONVERSATIONS

2.0

Économie  
Immigration  
Communautés

## La région de Moncton en 2040

---



CONSEIL  
MULTICULTUREL DU  
NOUVEAU-BRUNSWICK



Atlantic Canada  
Opportunities  
Agency

Agence de  
promotion économique  
du Canada atlantique

Canada

New Brunswick